



CSAL du 11 avril 2024

Budget, campagne IR et GMBI... semaine en 4 jours, et 10 mai !

Le Comité Social d'Administration Local (CSAL) s'est réuni jeudi 11 avril avec pour ordre du jour :

- 1) Compte-rendu campagne IR 2023 et présentation de la campagne déclarative 2024
- 2) Compte-rendu budget 2023, présentation budget 2024
- 3) Questions diverses (le 10 mai, la semaine EN 4 jours...)

En propos liminaires, les élus FO-DGFIP 2A ont tout d'abord déploré l'absence de documents préparatoires relatifs à la présentation de la campagne de déclaration 2024, point pourtant inscrit à l'ordre du jour. Ces documents devraient pourtant indiquer les mesures mises en place en termes d'organisation du travail tout au long de cette campagne.

Le syndicat FORCE OUVRIERE a fait part à la direction de sa plus vive inquiétude en ce jour d'ouverture de la campagne de déclaration :

"L'administration a-t-elle retenu les leçons du fiasco GMBI" ? s'est interrogé FO. A l'évidence, non ! Les réponses évasives de la direction ("on verra bien !") laissent présager cette année une grave réplique sismique du "séisme GMBI 2023" !

Comme l'ont ajouté les élus FO, il serait temps que l'administration sache anticiper les problèmes plutôt qu'anticiper uniquement les pseudo gains de productivité !

Une nouvelle campagne ne signifie pas que l'on reparte de zéro : l'état de fatigue généralisé dans les services concernés par la campagne GMBI, lui, ne s'est pas résorbé ! Au contraire, il a généré une dégradation des conditions de travail et une recrudescence des R.P.S. (stress, surcharge de travail, burn out...) qui ont amplifié l'absentéisme pour raison médicale. **Voici sur quelle base démarre cette nouvelle campagne de déclaration IR/GMBI : des agents déjà exténués !**

Ce n'est pas la "prime GMBI" qui a apaisé la situation. A ce sujet les élus FO-DGFIP sont revenus sur leur demande d'attribution de cette prime pour les agents exclus du dispositif car n'ayant pas été présents un nombre suffisant de jours durant la campagne, et ce pour des raisons médicales, donc indépendantes de leur volonté (cf déclaration liminaire au CSAL du 11 janvier 2024).

Mme Bessou-Nicaise, présidente du CSAL, nous avait affirmé lors d'une précédente réunion avoir fait remonter en centrale notre revendication. Nous avons précisé lors de ce CSAL que nous souhaitons avoir une réponse officielle de l'administration à notre demande.

(concernant l'absence de document préparatoire, la direction a reconnu un loupé dans la transmission des documents, celui-ci a donc été distribué en séance.)

1) Compte-rendu campagne IR 2023 et présentation de la campagne déclarative 2024

M. THERASSE, chef du pôle métiers, a détaillé le bilan de l'accueil pendant la campagne des avis 2023 (du 24 juillet 2023 au 15 décembre 2023) et de la campagne déclarative 2023. (cf. les 2 notes en pièce-jointe). Les élus FO ont souligné un point essentiel qui apparaît dans ces 2 documents : la très nette et flagrante augmentation de l'accueil physique aux guichets :

+39,3% d'accueil physique entre les campagnes des avis 2022 et 2023 ;

+53,2% d'accueil physique entre les campagnes déclaratives 2022 et 2023.

A ces chiffres s'ajoutent ceux relatifs aux "canaux d'informations" également en augmentation :

+23,3% d'appels téléphoniques entre les campagnes déclaratives 2022 et 2023 ;

+13,9% de demandes e-contact entre les campagnes des avis 2022 et 2023.

observations FO :

- Ces chiffres, qui illustrent parfaitement l'impact de la campagne GMBI dans les services en terme de surcharge de travail, auraient dû être prévus et anticipés par l'administration. Il aurait été également intéressant, souligne le syndicat, de connaître non pas seulement l'évolution par rapport à 2022 mais également de pouvoir comparer ces données avec celles rencontrées au niveau national.
- Si un bilan a été fait à l'automne 2023, mettant en évidence le fiasco de la campagne GMBI, quel correctifs ont été apportés au dispositif, hormis l'existence cette année du formulaire papier ? En l'absence d'infos à ce sujet, **le doute est permis quant au bon déroulé à venir de cette nouvelle campagne déclarative !**
- Quelle que soit la mission, les chances de succès ne tiennent qu'aux moyens qu'on lui donne. En l'occurrence, les services concernés SIP et SDIF en particulier, se sont vus injustement amputés de tant d'emplois chaque année (au motif par exemple de pseudo gains de productivité telle que la suppressions de la TH principale), que leurs effectifs théoriques sont aujourd'hui totalement sous-évalués. **Ce n'est pas un hasard si ces services connaissent un fort taux d'absentéisme pour raison médicale : la faiblesse de leurs effectifs ne fait que provoquer l'épuisement de ceux qui restent en présentiel....**

Cachez-moi ces chiffres que je ne saurais voir...

A l'évocation des problèmes d'effectifs par les élus FO-DGFIP 2A, la Présidente du CSAL a informé le Comité qu'une réflexion est en cours en centrale au sujet de l'outil TAGERFIP (qui pour rappel est un outil permettant de connaître les emplois théoriques par poste/service et par grade au regard de la charge de travail). En l'absence d'éléments d'informations supplémentaires, le syndicat a toutefois répondu qu'il est hors de question que disparaissent tout élément permettant d'évaluer la charge de travail théorique dans les services. On devine le malaise à la DG puisque c'est en comparant la situation réelle des effectifs dans les services à ce TAGERFIP qu'apparaît le niveau catastrophique de la situation, avec des sous-effectifs qui se généralisent et s'aggravent en continu !

Vu l'incapacité et le manque de volonté de l'administration à combler les vacances d'emploi, il est à craindre alors que pour faire disparaître le problème, l'administration choisisse plutôt de faire disparaître les chiffres !

Le syndicat sera vigilant quant au maintien de tout outil permettant de connaître les emplois théoriques dont les services devraient être dotés.

Tout au long de cette campagne 2024, jour après jour, FORCE OUVRIERE sera vigilant quant aux conditions de travail des agents concernés. N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de tous les problèmes que vous rencontrerez.

2) Compte-rendu exécution budgétaire 2023, présentation budget 2024

La direction a tout d'abord exposé les principaux éléments du **budget départemental 2023** (cf. note en pièce-jointe) qui s'est élevé en 2023 à **1 585 743 euros (en Autorisation d'engagement) et 1 582 316 euros (en crédits de paiement)**

- principales dépenses en 2023 :
 - Loyers non budgétaires (24,52%) pour les sites où la DRFIP est locataire.
 - Entretien courant (17,66%), en baisse tout de même, car moins de pannes de clim / chauffage.
 - Entretien lourd (10,45%) ... mais en augmentation de 43% par rapport à 2022 (travaux à la DRFIP pour transformer la loge et l'ancien appartement du gardien concierge).
- Prévisions 2024

Comme l'indique la fiche (en P-J), le total des crédits notifiés en ce début de gestion s'élève à **1 254 178 euros, soit 72 047 euros en moins qu'au début 2023.**

La direction a expliqué cette baisse en raison de l'économie réalisée à l'occasion de la restitution des locaux de la Trésorerie Hospitalière.... Il s'avère surtout que ce budget s'inscrit dans un contexte de baisse drastique de budget des services de l'Etat depuis l'annonce des 10 milliards d'euros d'économie à réaliser cette année au niveau national. Ainsi, la direction a annoncé une nouvelle suppression de que **30 000 euros par rapport au budget initialement annoncé !**

A la demande des élus FO-DGFiP 2A, l'administration a apporté des éléments de réponse suivants :

Le **TOIP** (service téléphonique adossé au protocole de réseau IP internet) se généralise dans les services : en plus de la baisse des frais de télécommunication, le système est plus performant et fiable. Le site de Cunéo en est pourvu, Sartène également depuis peu, le SGC d'Ajaccio normalement avant fin mai 2024 et le site de Porto-Vecchio avant fin 2024.

La direction a été dotée d'un **véhicule électrique**, à destination entre autres des agents nomades (BdV, huissier, etc.). Cependant, au regard du type de déplacements et du contexte géographique en Corse, ce type de véhicule à l'autonomie limitée ne répond pas au besoin. Dès lors, c'est l'actuel véhicule de direction (à moteur thermique) qui leur sera proposé pour les déplacements.

Le syndicat FO a rappelé sa demande exposée lors du dernier CSAL-FS en faveur de **l'isolation sonore de la cuisine du 4ème étage au CFP de Cuéno** d'Ornano. Le chef du service B.I.L. a répondu que l'antenne immobilière à Marseille est saisie du dossier et que l'étude de faisabilité est en cours.

FO-DGFiP 2A est revenu sur la problématique des systèmes de climatisation. Le chef du B.I.L. a annoncé que la direction avait obtenu récemment l'accord pour un financement de 175 000 euros, par le biais du BOP Transition Environnementale, afin de changer complètement le **système de climatisation au CFP de Cunéo d'Ornano** (avec un reste à charge de 19 000 euros pour la DRFIP 2A).

Vote : Un budget continuellement en baisse ne peut qu'appeler un vote contre unanime des organisations syndicales :

FO : 5 contre

Solidaires : 2 contre

3) Questions diverses :

- Des économies à faire ? FORCE OUVRIERE a justement suggéré à l'administration d'abandonner son projet de modifier l'**agencement du service EARF** en direction, projet que ne souhaitent pas les agents (toujours pas consultés par la direction) qui préféreraient que cette somme soit employée pour améliorer les conditions matérielles de travail (ambiance thermique etc...) Refus de la directrice, qui, tout en ne travaillant pas dans cet espace, ne partage pas l'avis des agents que le syndicat a fait remonter ! "Mais ce n'est pas vous qui y travaillez !" a rappelé le syndicat. "Mais je suis la directrice" a répondu au final et à court d'arguments Mme Bessou-Nicaise... Une certaine conception du dialogue social !
- Le syndicat a demandé qu'un point soit réalisé sur le projet d'expérimentation prévue au 1er septembre : **le transfert du recouvrement du contentieux du SIE vers le PRS**. M. THERASSE a informé que le sujet a peu évolué puisqu'un seul GT national s'est tenu (donc un seul GT local aussi), le 2nd étant reporté. Il a ajouté que les sujets soumis à la réflexion étaient bien identifiés (ex : les critères permettant de choisir les dossiers à transférer, etc). Mme Bessou-Nicaise a rappelé que ce n'est qu'une expérimentation, avec possibilité de retour à la situation antérieure si les résultats n'étaient pas probants.

Semaine EN 4 jours : c'est flou !

- Afin de connaître notre position sur ce sujet, la direction a fait part de la note de service relative à l'expérimentation de la semaine en 4 jours à partir du 1er septembre, dans les "services volontaires" (cf. note en pièce-jointe).

Les élus FO-DGFIP 2A ont tout de suite rappelé qu'ils porteront le souhait des agents qu'ils représentent, mais constatent qu'en l'état actuel des choses, de trop nombreuses zones d'ombre demeurent :

- Vu qu'il n'y aura pas de diminution du temps de travail (ce en quoi il s'agirait bien d'une semaine EN 4 jours et non pas DE 4 jours), qu'en sera-t-il des jours RTT ? S'ils sont conservés, il faudrait travailler 38h30 en 4 jours ! Une semaine de travail en 4 jours impliquerait certainement l'abandon de RTT pour aboutir à une semaine de 36 heures ! A noter qu'il n'est pas envisagé d'allonger l'amplitude actuelle des plages horaires quotidiennes...

- Comment sera articulée cette semaine de 4 jours avec le télétravail ? Il apparaît évident que celui-ci s'en verra réduit pour les bénéficiaires ...

- Comment déterminer un service volontaire pour cette expérimentation ? Qui vote ? Décision à l'unanimité ou à la majorité ?

- Quelles modalités pour les agents à temps partiels ?

- Comme déterminer le jour de la semaine non travaillé puisque les heures d'ouverture au public de doivent pas être réduite (pas de fermeture un jour franc par semaine pour l'ensemble du service) ?.... donc prévoir un roulement entre agents, comme celui aujourd'hui en télétravail, avec toutes les problématiques en terme de management pour les chefs de services !

Bref, comme l'a fait observer FORCE OUVRIÈRE, beaucoup de questions aujourd'hui demeurent sans réponse, et vu l'état de délabrement organisationnel de nos services, on perçoit mal en quoi la semaine EN 4 jours améliorerait

les conditions de travail des agents. Si des services dans d'autres départements veulent "essayer les plâtres à notre place", on ne s'en offusquera pas !

Le Premier ministre semble oublier toutefois l'expérimentation qu'il avait menée en tant que ministre de l'Action et des Comptes publics à l'URSSAF de Picardie, soldée par un échec cuisant car sans réduction du temps de travail... Si l'argument officiel ("rendre nos administrations attractives") est louable, commençons déjà par améliorer nos possibilités de promotion ainsi que nos rémunérations. Ce ne sont pas les grands discours du Ministre GUERINI sur la rémunération au mérite (à la tête du client) et sur la possibilité de licenciement dans la fonction publique qui devraient susciter des débordements d'enthousiasme chez d'éventuels candidats à la fonction publique !

à suivre...

le 10 mai, fais ce qu'il te plaît !

L'administration nous a écouté !

Il faut reconnaître que notre argumentaire était fourni :

Oui, il n'y a cette année que 2 ponts naturels (pas 5 comme certaines années !),

oui, le vendredi dans le département, les services de la DGFIP concernés sont de toute façon fermés au public,

oui, au milieu de 4 jours fériés, les usagers ne se précipiteront pas sur leur téléphone,

oui, de nombreux autres départements (et pas des moindres) ont déjà accordé le pont du 10 mai,

oui, toutes les autres administrations seront fermées ce jour-là !

... et surtout : **la Corse est la seule région en vacances scolaires ce 10 mai 2024 !** Il aura fallu cet argument semble t-il pour faire pencher la décision dans le bon sens. La directrice accorde donc une "fermeture exceptionnelle des services" ce jour-là (une note RH suivra pour les modalités de dépôt du jour de congé).

Les élus FO-DGFIP 2A au CSAL

Alain BOZZI
Matthieu CAILLAUD
Jacqueline MAGESCAS
Jean-Michel MARIE
Erwin ZYS-LAUNAY

Section FO-DGFIP 2A
Matthieu CAILLAUD
Secrétaire départemental
fo.drifip2a@dgfip.finances.gouv.fr

tel : 04 95 23 51 70

